



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Services publics et services aux publics »**

Réunion du 11 mars 2021

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

**Panel d'élèves scolarisés en petite section en
septembre 2021**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Panel d'élèves scolarisés en petite section en septembre 2021
-----------------------	---

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	Les élèves scolarisés en petite section dans une école publique ou privée sous contrat à la rentrée scolaire 2021 constituent le champ de l'enquête. Le taux de couverture pour le secteur privé hors contrat étant très faible dans la base de sondage, les élèves du privé hors contrat seront exclus du champ (on compte environ 5 000 élèves de 3 ans dans le hors contrat). Seront également exclus les enfants instruits en famille.
Champ géographique	France entière (métropole + Dom)

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Panel d'élèves de petite section recrutés en 2021.
URL de consultation du questionnaire	
Objectifs	La préparation aux apprentissages de l'élémentaire, à savoir l'apprentissage en maternelle, présente aujourd'hui un intérêt majeur pour les politiques publiques. Ce nouveau panel du premier degré aura pour objectif principal de décrire et d'expliquer les parcours et les performances scolaires des élèves depuis l'entrée à l'école maternelle jusqu'à l'entrée en sixième, puis au collège et au lycée. Le suivi d'une telle cohorte permettra d'éclairer le système éducatif sur les parcours et les performances scolaires des élèves en lien avec notamment le milieu socio-économique et familial de l'élève et son environnement éducatif dans et hors l'école. En particulier, la mise en place d'un panel de petite section permettra

de suivre les trajectoires scolaires des élèves dès l'âge de l'instruction obligatoire, abaissé depuis la rentrée scolaire de 2019 de six ans à trois ans (loi du 26 juillet 2019).

Plus précisément, le nouveau panel permettra :

- de suivre et de décrire de manière précise et détaillée les cheminements scolaires des élèves de l'échantillon dès l'âge de trois ans ;
- de mesurer les différences de parcours selon le profil des élèves. Grâce à une première observation des profils des élèves scolarisés en début d'école maternelle, le nouveau panel permettra de mieux comprendre les différences d'acquisitions observées à l'entrée en école élémentaire. En particulier, il rendra possible l'analyse de l'évolution de ces différences et de leur impact sur les parcours scolaires des élèves dans l'enseignement secondaire ;
- de mesurer l'équité de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire. Grâce aux informations recueillies sur la famille des élèves et les caractéristiques des écoles qu'ils fréquentent, le nouveau panel permettra de mieux comprendre les inégalités de trajectoires et de performances scolaires et de préciser le rôle que peut jouer l'école maternelle dans la réduction des conséquences scolaires des inégalités sociales. Il permettra ainsi d'éclairer la manière dont se développent ces inégalités ;
- d'étudier l'effet des politiques publiques mises en place dans l'enseignement en maternelle, notamment celui de l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans ;
- de mesurer l'effet de la scolarisation à 2 ans sur les parcours ultérieurs des élèves ;
- de mesurer l'évolution des acquis des élèves de la petite section à l'entrée au cours préparatoire, en identifiant les facteurs de progression ;
- de mieux connaître les différents dispositifs pédagogiques dont bénéficient les élèves scolarisés en maternelle.

Thèmes du (ou des) questionnaires

Pour atteindre ses objectifs, le panel 2021 recueillera des informations sur les thèmes suivants :

- Parcours scolaire des élèves dans l'enseignement primaire et secondaire.
- Caractéristiques du milieu familial de l'élève : composition, situation par rapport à l'emploi, PCS, niveau de diplôme, revenu, origine, conditions de logement.

	<ul style="list-style-type: none"> - Degré d'implication des parents dans le suivi de la scolarité de l'enfant. - Pratiques éducatives parentales. - Opinion des parents sur l'école et le fonctionnement du système éducatif. - Modes de garde avant l'entrée à l'école maternelle. - Niveaux d'acquis cognitifs et socio-affectifs des élèves au début de la scolarité maternelle - Dispositifs pédagogiques dont a bénéficié l'élève.
Historique	<p>Depuis le début des années soixante-dix, la DEPP analyse les trajectoires des élèves et l'évolution de leur niveau d'acquis en suivant dans le temps des cohortes d'élèves.</p> <p>Il s'agit du premier panel d'élèves recrutés en maternelle. Ce nouveau panel du premier degré succédera aux trois panels d'entrants en cours préparatoire déjà mis en place par la DEPP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en 1978, avec une cohorte de 22 000 écoliers suivie pendant huit ans ; - en 1997, avec une cohorte de 9 000 écoliers suivie pendant seize ans ; - en 2011, avec une cohorte de 15 200 écoliers suivie de l'entrée au cours préparatoire au CM2, et dont les parcours dans l'enseignement secondaire font encore l'objet d'un suivi.
Faits marquants précédentes éditions	
Concertation	<p>Des représentants des syndicats d'enseignants, de grandes fédérations de parents seront réunis avant le lancement du panel 2021 (mai-juin 2021). Ces réunions seront essentiellement informatives.</p>
Origine de la demande	<p>Cette demande est à l'initiative de la direction de l'évaluation, de</p>

la prospective et de la performance (DEPP) pour prolonger les travaux sur les panels précédents qui ne commençaient qu'à l'entrée en CP. Elle s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'études et de statistiques qui contribuent au débat public, à l'aide au pilotage en matière d'éducation et à l'évaluation du système éducatif.

Place dans un dispositif statistique

La base d'élèves du premier degré (Outil numérique pour la direction d'école - ONDE) constitue aujourd'hui le système d'information de l'éducation nationale permettant la gestion des élèves de la maternelle au CM2. Ce système d'information collecte une information très parcellaire sur l'environnement familial des élèves et ne permet pas de suivre avec précision les trajectoires scolaires des élèves dans l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire, ni d'analyser les facteurs de réussite ou d'échec scolaire.

La mise en place d'un nouveau panel du premier degré permettra de compléter les données administratives recueillies dans ONDE. À l'instar des panels d'écoliers précédents, le nouveau panel permettra de mesurer l'égalité des chances et d'identifier les facteurs familiaux d'échec ou de réussite dans l'enseignement du premier degré. En particulier et par rapport aux sources existantes, ce suivi de cohorte inclut deux nouvelles dimensions. La première repose sur le suivi longitudinal d'élèves du début à la fin de la scolarité. Il s'agit en effet du premier panel d'élèves pour lequel nous disposerons de données à partir de l'école maternelle. La seconde tient à l'interrogation des enseignants et directeurs d'école afin de documenter les différents dispositifs pédagogiques dont auront bénéficié les élèves.

Au niveau international, de nombreuses analyses soulignent l'importance de la fréquentation d'une structure de pré-scolarisation pour la scolarité ultérieure (Tazouti & Jarlégan, 2003). En France, les travaux portant sur l'école maternelle se sont essentiellement attachés à en décrire le fonctionnement (Cèbe & Paour, 2000 ; Paour, Cèbe & Haywood, 2000) ou à en évaluer l'impact sur les acquisitions immédiates des enfants (Caille & Rosenwald, 2006 ; Morlaix & Suchaut, 2007). Mais les sources statistiques existantes ne permettent pas d'étudier avec précision l'impact différé des apprentissages premiers effectués en école maternelle et de l'implication parentale précoce sur les apprentissages ultérieurs. La mise en place de ce nouveau panel permettra donc d'apporter une nouvelle dimension à l'analyse des parcours scolaires, en s'intéressant à cette étape préparatoire aux apprentissages qu'est la scolarisation en maternelle.

Pour éviter de demander aux directeurs d'école des informations qu'ils renseignent déjà, le nouveau panel de maternelle utilisera la

base d'élèves du premier degré (ONDE) pour actualiser au début de chaque année scolaire la situation des écoliers qui font partie de la cohorte.

Comme les précédents panels, le Panel d'élèves de premier degré recruté en 2021 constituera un ensemble d'enquêtes étalées dans le temps, orienté dans quatre directions principales :

1°) Une actualisation annuelle de la situation scolaire de l'élève.

La situation scolaire des élèves du panel sera recueillie et actualisée au début de chaque année scolaire par croisement avec la base de gestion des élèves du ministère de l'éducation (Outil numérique pour la direction d'école).

2°) Les acquis des élèves seront mesurés :

- pour l'ensemble des élèves du panel par des grilles d'observation à renseigner par l'enseignant de la classe de petite section de maternelle
- pour un sous-échantillon d'élèves par un test sur tablette administré dans les écoles.

3°) L'interrogation des familles

Les informations sur l'environnement familial de l'élève feront l'objet d'une enquête auprès des familles au cours du second trimestre 2022. Cette enquête permettra de connaître les conditions dans lesquelles était gardé l'enfant avant l'entrée à l'école maternelle et la manière dont l'élève et sa famille vivent la scolarité en petite section. Elle recueillera également des informations précises sur la composition de la famille et les responsables de l'enfant : profession, niveaux de diplôme et de formation, taille de la famille, rang de l'élève dans la fratrie, nationalité, pays de naissance, langue parlée à la maison, conditions de logement.

4°) L'interrogation des enseignants et des directeurs d'école

Les informations sur les dispositifs pédagogiques dont a bénéficié l'élève feront l'objet d'une enquête auprès des enseignants et des directeurs d'école utilisant un questionnaire auto-administré par Internet.

L'opportunité est demandée pour tout le dispositif.

Extensions géographiques

Utilisateurs	<p>Les résultats sont destinés à être mobilisés par l'ensemble des acteurs qui participent à la définition de la politique éducative dans le premier degré, notamment en maternelle.</p> <p>Par ailleurs, ils ont vocation à être, à terme, mis à disposition des chercheurs.</p>
--------------	---

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Autres infra-annuelles
Période de collecte	<p>Le panel sera observé pendant toute la scolarité pré-élémentaire, élémentaire et secondaire des élèves, soit une durée de près de treize à quinze ans selon les cas.</p> <p>La situation scolaire des élèves sera actualisée au début de chaque année scolaire.</p> <p>Quand les élèves seront en école élémentaire et plus tard au collège, la première prise d'information réalisée au début de la scolarité maternelle pourrait être complétée par d'autres mesures des acquis, y compris via le recueil des résultats obtenus aux évaluations nationales (CP, CE1, 6ème).</p> <p>Les enquêtes à destination des directeurs d'école et des enseignants seront mises en œuvre en juin 2022. Elles seront réitérées quand les élèves du panel seront en grande section.</p> <p>Les familles ayant un enfant dans le panel 2021 seront interrogées une première fois en mars - août 2022. L'enquête sera renouvelée à des moments clés de la scolarité des élèves, à priori quand ils auront atteint le CP ; ensuite quand ceux n'ayant pas pris de retard auront atteint le CM2. Plus tard, au collège, ces prises d'information pourraient être complétées par une nouvelle interrogation quand les élèves à l'heure auront atteint la classe de troisième.</p>
Mode de collecte	<p>Quatre modes de collecte différents sont susceptibles d'être utilisés au cours de l'observation du panel 2021 :</p> <p>1°) La situation scolaire des élèves sera recueillie par remontées informatiques de l'outil numérique pour la direction d'école.</p> <p>2°) Les acquis des élèves seront mesurés :</p> <p>pour l'ensemble des élèves du panel par des grilles d'observation à</p>

renseigner par l'enseignant de la classe de petite section de maternelle pour un sous-échantillon d'élèves par un test sur tablette administré dans les écoles par des intervenants extérieurs aux écoles (personnels de l'Education nationale).4°) Les informations sur les dispositifs pédagogiques dont a bénéficié l'élève feront l'objet d'une enquête auprès des enseignants et des directeurs d'école utilisant un questionnaire auto-administré par Internet.

3°) Les informations sur le milieu familial de l'élève et la manière dont ils vivent la scolarité de leur enfant feront l'objet d'une enquête multimodale utilisant un questionnaire auto-administré par Internet ou voie postale. En cas de non-réponse, le questionnaire sera passé par téléphone.

Comitologie

Un dispositif de concertation à plusieurs niveaux :

Un Comité scientifique panel 2021. Il comprend les membres des bureaux de la DEPP maîtres d'œuvre du panel (Bureau des études statistiques sur les élèves B1, Bureau de la conception et du pilotage des évaluations des élèves, B2-1, Bureau des études statistiques et psychométriques sur les évaluations des élèves B-22 et Bureau de l'évaluation des dispositifs éducatifs et des études sur les pratiques enseignantes B4), des chercheurs spécialistes notamment en économie de l'éducation, en sociologie de l'éducation et des chercheurs experts de la problématique de la scolarisation en maternelle. L'architecture générale du dispositif, les instruments de mesure et les résultats lui seront soumis.

Un groupe de concepteurs constitué d'enseignants, de conseillers pédagogiques et d'inspecteurs, tous spécialistes de l'école maternelle a élaboré les grilles d'observation des élèves, ainsi que les applications sur tablettes. Le groupe de concepteurs a bénéficié de l'appui et des conseils de chercheurs : pour le langage, Anne Christophe (LSCP, ENS) et Alex de Carvalho (LaPsyDé, Université de Paris) ; pour les mathématiques, Michel Fayol (Université de Clermont-Ferrand) et pour les dimensions socio-cognitives, Grégoire Borst (LaPsyDé, Université de Paris).

Un groupe de concepteurs dédié aux enquêtes conduites auprès des enseignants et directeurs d'école. Constitué de directrices et d'un directeur d'école, de conseillères pédagogiques et d'une inspectrice, tous spécialistes de l'enseignement en classe maternelle, il a été mis en place afin d'élaborer le questionnaire adressé aux enseignants et celui destiné aux directeurs d'école. Ce groupe a bénéficié de l'appui et des conseils de Carlo Barone (OSC, Sciences Po).

	<p>Un Comité de pilotage de l'enquête auprès des familles. Il a pour mission construire les outils de mesure de l'enquête. Il comprend, outre les membres des bureaux de la DEPP, des représentants des administrations et du service statistique du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (DGESCO, IGESR, INJEP), des représentants des ministères de la culture et de la santé, des chercheurs.</p>
Contraintes pour l'enquête	<p>Les questionnaires à destination des élèves seront administrés au cours de séquences de 15 minutes en moyenne.</p> <p>La durée moyenne de remplissage des grilles d'observation à destination des enseignants est estimée à 15 minutes par grille.</p> <p>La durée moyenne de remplissage des questionnaires à destination des parents est estimée à 30 minutes.</p> <p>La durée moyenne de remplissage du questionnaire par le directeur d'école est estimée à 20 minutes et la durée moyenne de remplissage du questionnaire par les enseignants est estimée à 50 minutes.</p>
Coût de l'enquête	<p>En interne, les besoins pour les années 2021 - 2022 (mise en place et collecte de première année d'observation) sont estimés à 24 mois ETP.</p> <p>Pour la même période et sur la base d'un échantillon de 35 000 élèves, le coût total des opérations externalisées est estimé à 275 000 €.</p>
Organisme collecteur	<p>La DEPP assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Certaines phases (le routage, la saisie des questionnaires papiers et l'interrogation téléphonique des familles) seront confiées à un prestataire.</p>
Plan de sondage	<p>L'échantillon sera tiré dans l'Outil numérique pour la direction d'école (ONDE).</p> <p>L'échantillon du panel 2021 sera constitué par un sondage à deux degrés, école et classe.</p> <p>Il a été retenu le principe de prendre tous les élèves de petite section d'une classe et de ne prendre qu'une classe par école afin de faciliter les passages des épreuves d'évaluation et de ne pas surcharger le travail des directeurs d'école. Lorsque l'école a plusieurs classes de petite section dans l'école, la classe éligible au</p>

panel sera tirée de manière aléatoire.

Par ailleurs, les écoles appartenant à un réseau d'éducation prioritaire renforcé seront sur-représentées afin que les écoliers bénéficiant de ce dispositif soient suffisamment nombreux dans l'échantillon pour pouvoir constituer une population d'intérêt à part entière.

Taille de l'échantillon	35000
-------------------------	-------

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)
Autres services producteurs	
Partenariat	
Date prévisionnelle de la première publication	Les premiers résultats (première étude) seront publiés dans un délai de 15 mois après le lancement du panel (à l'horizon janvier 2023).